



Juin 2025
N°160

SNALC LYON
06 32 06 58 03
lyon@snalc.fr
<http://snalc-lyon.fr>

Editorial	p.1
Rythmes scolaires	p.2
Réforme terminale pro	p.3
Prof de Lettres	p.4

BULLETIN TRIMESTRIEL DU SNALC LYON

Faut-il désormais avoir peur d'aller au travail ?

Cher(e)s collègues,

L'éditorial de ce bulletin venait d'être rédigé lorsque nous avons appris le sauvage assassinat de notre collègue AED dans un collège de Haute-Marne, et par un élève de l'établissement. Au-delà de la douleur et de l'émotion, de la compassion, que le SNALC, comme tant d'autres, se doit d'exprimer aux proches de la victime, se pose véritablement la question de savoir si notre métier, si les métiers de l'enseignement sont devenus des professions à risque. Il y aura durant quelques jours le battage médiatique, il y aura les messages ministériels et l'avalanche des mesures, préconisations et instrumentalisation des politiques de tous poils et toutes tendances. Il y aura les « plus jamais ça » et les débats sur plus de mesures de sécurité et de moyens humains aussi bien que financiers. Il y aura le rappel aux valeurs et aux principes, au vivre-ensemble et à d'autres belles idées. Il y aura les analyses savantes sur la santé mentale des élèves comme des adultes, sur le rôle toxique des réseaux dits sociaux (mais plus véritablement anti-sociaux). La banalisation de cette violence montre, chaque jour un peu plus, que les notions de bien et de mal, que le prix de la vie humaine sont non seulement ignorés mais bafoués.

Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement dans ce qui est devenu bien plus une « dissociété » qu'autre chose ! Son atomisation, pour reprendre le terme d'Hannah Arendt décrivant les systèmes dits totalitaires, progresse chaque jour un peu plus, avec pour horizon une « digitalisation » et une « virtualisation » qui profitent largement aux uns, mais laissent les autres aussi démunis que frustrés ; les individus se retrouvent seuls face à l'Etat, à la fois omnipotent et impuissant. Les corps intermédiaires, dont les syndicats font partie, ont été systématiquement affaiblis, et leur rôle a été amoindri, sous le prétexte d'être plus efficace et de protéger données et situations personnelles. Tout ce qui était traditionnel et toute forme d'autorité, donc de relation un peu verticale, a été combattu au nom de la déconstruction. De tout cela et de bien d'autres causes -les sociologues et les politistes en font des livres-, a surgi une société sans repères, sans médiations et sans limites (sauf celles nées de nouveaux communautarismes) où chacun se retrouve à risquer sa vie parce qu'il est là et qu'il fait son travail ! La mort faisait traditionnellement partie de l'éventail des possibles chez les militaires, les policiers et les pompiers. Pas chez les professeurs ni chez les personnels de l'Education Nationale. Mais nous passons désormais devant des portraits de professeurs assassinés, ou bien nous siégeons dans des salles portant leur nom. Certains sont morts pour des idées, une mort épouvantable mais qui suscite la commémoration, d'autres simplement parce qu'ils étaient au mauvais endroit au mauvais moment dans un établissement scolaire et ils risquent d'être bien vite oubliés sauf de leurs proches.

Je connais des enfants de collègues qui se mettent aux arts martiaux dans l'éventualité où leurs parents seraient agressés. Et puis qui se soucie spécifiquement de la santé mentale des personnels de l'Education Nationale ou de leur famille ? L'Etat-employeur ? On pourrait rire si ce n'était si tragique quand on connaît la situation et le nombre de médecins de prévention, sans oublier les pressions de toutes sortes que vivent les uns et les autres au quotidien dans les établissements. Au SNALC nous n'avons, pas plus que d'autres, de véritables solutions pour endiguer le phénomène ou l'empêcher. Mais nous sommes prêts à réfléchir, à proposer comme à soutenir toute proposition qui tentera de le faire. Nous avons toutefois un peu d'avance sur d'autres dans ce domaine. Nous avons toujours refusé la démagogie et toujours considéré qu'il fallait rétablir le maximum d'autorité dans les établissements, pour protéger autant que faire se peut sinon la vie, du moins l'exercice serein de leur métier par les professeurs et tous les personnels. Cela peut sembler bien peu au regard des drames et des tragédies que nous vivons, mais c'est pourtant essentiel. Si l'on veut rebâtir une société vivable, toutes les mesures comptent. Et savoir qu'un enseignant, qu'un AED, qu'un AESH, qu'un personnel administratif ou de direction doit être respecté, c'est déjà un début et un bon début. Nous ne ressusciterons sans doute pas les « hussards noirs » de la République, mais nous pouvons au moins être des Cadres pour donner des repères et un sens à une société qui n'en a plus vraiment.

Bon courage à tous.
Didier GALLANT,
Vice-président académique

Si vous n'avez pas d'idées, n'ayez crainte, il vous restera les rythmes scolaires.

Alors que cette fin d'année trouve les uns et les autres harassés par des élèves et des classes souvent bien difficiles à conduire, et pour lesquels il aura fallu dépenser une énergie folle ; que les épreuves du bac professionnel avancées (voir l'article de Philippe Richard) ont « mangé » un mois supplémentaire de cours et désorganisé un peu plus l'activité non seulement des LP mais aussi des cités scolaires ; que les DHG rabotent chaque année un peu plus les moyens, il vous reste un motif de réjouissance : le raccourcissement des vacances d'été et la prise en compte des rythmes de l'enfant.

Ce n'est pas que le sujet soit sans importance ni sans conséquence ; mais il est trop souvent évoqué comme un prétexte à de mauvais coups contre les professeurs pour que nous soyons tout à fait sans inquiétudes et, pour le coup, sans illusions. C'est en effet cette belle antienne compatissante aux souffrances des enfants malmenés par des rythmes infernaux qui a été récemment entonnée par un Président de la République, visiblement à court d'idées, à propos de l'école comme de beaucoup d'autres sujets. Ne l'oublions pas : quand quelque chose cloche en France, c'est la faute de l'école et une réforme devrait quasi magiquement résoudre le problème. Que bien des enfants (pas ceux des couches sociales les plus élevées, bien entendu) passent dès leur plus jeune âge une bonne partie de leur temps sur des smartphones, avec les conséquences que les spécialistes des neurosciences commencent à exposer, là n'est pas l'urgence (même si elle semble le devenir si on en croit des déclarations très récentes). Que la stabilité familiale et un environnement un tant soit peu propice à la curiosité, aux apprentissages, à la lecture et à la culture, soit malheureusement un rêve pour beaucoup d'entre eux, là encore, ça n'est pas vraiment le problème. Que quelques années plus tard ces mêmes enfants ou adolescents soient la cible « d'influenceurs » ou « d'influenceuses » qui se font un « pognon de dingue » sur leur dos, ou deviennent la proie de trafiquants en tous genres qui agissent désormais via des réseaux dits sociaux, mais qui sont véritablement antisociaux, là encore n'est pas le souci. Que pour bien des lycéens, la révolution de l'IA qui s'enclenche soit lourde de menaces quant à la capacité et surtout la volonté de travailler, de réfléchir et de penser par soi-même, là toujours n'est pas vraiment l'urgence. L'urgence, c'est cette vilaine école qui ne respecterait pas les rythmes des enfants, des élèves, et les conduirait donc à l'échec pour partie d'entre eux et à la souffrance pour le reste. L'urgence sous-entendue, ce sont ces personnels et notamment professeurs de l'Education Nationale dont le travail est si facile et si attrayant que, franchement, si on pouvait les priver de quelques semaines de vacances estivales, ce serait une très bonne chose et, promis, juré, on verrait alors dans les classes des élèves motivés, curieux, en pleine possession de leurs moyens, radieux de bien-être physique et mental. Un rêve, on vous dit. A défaut de savoir quoi faire d'efficace pour une école qui ne va pas bien du tout, on peut toujours brandir un discours et une pseudo-recette : réformer les rythmes scolaires et donc les vacances. La ficelle est grosse et

trop grossière dans le contexte pour ne pas être ce qu'elle paraît : un coup de com'. Nos rythmes, nos charges de travail, à nous, personnels de l'Education nationale, sont aussi devenus de plus en plus lourds ces dernières années, et il serait bon que ceux qui nous gouvernent en prennent conscience. A défaut, on risque fort de voir fuir par les deux bouts celles et ceux qui pourraient encore être tentés par l'aventure de l'enseignement. Ne terminons toutefois pas sur une note trop sinistre. Les vacances approchent et, sans vergogne parce qu'elles auront été amplement méritées, nous vous les souhaitons les meilleures et les plus reposantes possibles.

Didier GALLANT,
Vice-président académique

Réforme Année Terminale Bac Professionnel : Chronique d'une catastrophe annoncée.

Année après année, depuis 2019, c'est-à-dire le début de la TVP (Transformation de la voie professionnelle), les diverses organisations syndicales, dont le SNALC évidemment, sont accusées de jouer les oiseaux de mauvais augure. Et la vérité s'affiche chaque année encore plus cruelle : ce grand train de réformes ou plutôt de démantèlement progressif des lycées professionnels poursuit sa route de manière inéluctable. Pour cette année scolaire 2024-2025 le Ministère nous a concocté une magnifique cerise à poser sur un gâteau passablement faisandé : en Terminale Bac pro, raccourcir artificiellement l'année d'enseignements de 4 semaines, avancer les épreuves ponctuelles d'1 mois, et surtout inventer **le parcours différencié ou en Y**.

Quelle belle invention (sic) ! A partir de la mi-mai, chaque candidat choisit (pour l'occuper jusqu'à la fin de l'année scolaire) soit un « parcours de préparation à l'insertion professionnelle » (en clair, encore un stage en entreprise), soit « un parcours de préparation à la poursuite d'études » (des cours supplémentaires...).

Le bilan peut déjà être dressé, et il est alarmant :

- Une désorganisation profonde de la fin d'année scolaire : en mai, cohabitent les dernières épreuves de CCF écrites ou orales (Contrôles en cours de formation) des CAP, les épreuves ponctuelles du Bac professionnel, le maintien des cours des Secondes professionnelles, des Premières années CAP, et des Troisièmes prépa-métiers, qu'il faut arriver à placer entre les 3 jours fériés dont 1 pont.
- Les différents journaux commencent déjà à évoquer l'absentéisme massif (au moins 60%) des élèves de Terminale à partir de la mi-mai, surtout dans les parcours de poursuite d'études.
- Les sujets des épreuves ponctuelles, notamment d'Histoire-Géographie et de Français, sont de bonne facture et intéressants, MAIS ne tiennent pas compte du raccourcissement de fait de l'année scolaire : les différents objets d'étude n'ont été souvent qu'effleurés car le temps, cette année, pressait encore plus que précédemment [Note : un article dans la Quinzaine Universitaire n° 1502 page 11 est consacré à ce problème sous le titre : « Bac pro : Promesse d'excellence ou Sabotage scolaire ? »].
- Les personnels (et pas seulement enseignants) sont lessivés particulièrement en ce mois de juin 2025, et les tensions internes se multiplient au sein des équipes, même les plus soudées.

Malgré ce climat plutôt morose, une **Intersyndicale lyonnaise des Lycées professionnels** est en train de se constituer pour marquer le coup notamment le 26 juin, jour de la dernière épreuve ponctuelle du nouveau Bac (la PSE – Prévention Santé Environnement) et dresser un bilan commun de 7 ans de réformes.

Cette structure tiendra sa première réunion **le 12 juin** à la Bourse du Travail de Lyon, et se vaudra la plus large possible, afin de protester contre les projets du Ministère.

Au risque de se répéter, il faut pourtant le redire : Pour le MEN, il s'agit **vraiment** de démanteler à terme la Voie Professionnelle, qui scolarise pourtant 30% des lycéens, en misant sur un « tout-apprentissage » totalement dogmatique et inadapté à ce dont ont besoin la plupart des élèves les plus fragiles.

Philippe Richard, responsable académique PLP.

Dijon : prof de Lettres après un simple entretien ? Non, merci !

La nouvelle a de quoi inquiéter : dans l'académie de Dijon, des enseignants pourraient se voir confier des cours de Lettres, après un simple entretien avec un inspecteur, sans formation disciplinaire spécifique ni concours de recrutement. Une attestation de validation de compétences suffirait. L'information a été rapportée notamment par Téléràma et Mediapart¹.

Ce dispositif, qui serait expérimenté à la rentrée 2026, consiste à « reconnaître » des compétences en Lettres à des collègues titulaires d'un autre CAPES ou à des contractuels, afin de répondre à la pénurie croissante de professeurs. Il s'inscrit dans une logique déjà à l'œuvre dans plusieurs académies, depuis les « job dating », qui avaient suscité un large émoi. Mais il franchit un cap supplémentaire : faire enseigner une discipline sans qu'elle soit réellement maîtrisée.

Pour le SNALC, ce type de décision est à la fois irresponsable, méprisant pour les enseignants, et dangereux pour les élèves. Enseigner les Lettres ne s'improvise pas. Cela suppose des connaissances approfondies en langue, en littérature, en stylistique, en histoire littéraire. Ce n'est pas une compétence générique que l'on valide sur la base d'un entretien.

En réalité, ce type de mesure participe d'une vision purement gestionnaire du métier : on « gère des flux », on « mutualise des ressources », on affecte les professeurs comme des variables d'ajustement. C'est la version RH du « prof interchangeable », dont le Ministère tente d'imposer l'image. Mais c'est aussi le reflet d'une perte de considération structurelle pour l'expertise disciplinaire des enseignants. Pour le SNALC, c'est une ligne rouge.

Le professeur n'est pas un simple exécutant. Il est un spécialiste d'un champ disciplinaire. Il est recruté par concours national sur un programme exigeant. Il est formé pour transmettre un savoir rigoureux, pas pour remplir des heures dans un emploi du temps. Remettre en cause cela, c'est continuer à dévaloriser le métier, et à accroître la désaffection pour les concours enseignants — une désaffection que le ministère feint de découvrir chaque année².

Rappelons que des professeurs de Lettres titulaires de l'agrégation ou du CAPES, avec un barème important, peinent encore à obtenir des postes en lycée. Et dans le même temps, on ouvrirait l'accès à cette discipline à des personnels non formés ? Ce n'est pas un remède à la pénurie, c'est un aveu d'échec. Et une attaque frontale contre le cœur du métier d'enseignant.

Le SNALC n'accepte pas ce glissement vers une école 'low-cost', où la polyvalence forcée remplace l'exigence disciplinaire, et où l'on sacrifie l'ambition intellectuelle des enseignements sur l'autel d'un pilotage RH abscons.

Nous demandons un moratoire immédiat sur ce type d'expérimentation, et réaffirmons que seule une politique de recrutement ambitieuse, fondée sur des concours attractifs, une vraie formation et une revalorisation salariale, permettra de sortir de la crise actuelle.

Le SNALC continuera à défendre un modèle d'École où le professeur est un expert respecté, et où l'enseignement repose sur la maîtrise rigoureuse des savoirs³.

François Chevat,

Membre du bureau académique, responsable départemental pour l'Ain.

1. Téléràma, « Un CAPES de lettres, pour quoi faire ? », 27 mai 2025 : <https://www.telerama.fr/debats-reportages/un-capes-de-lettres-pour-quoi-faire-face-au-manque-de-profs-la-solution-au-rabais-de-l-academie-de-dijon-7025924.php>. Mediapart, « Face à la pénurie en Lettres, l'académie de Dijon invente les profs interchangeables », 27 mai 2025 : <https://www.mediapart.fr/journal/france/270525/face-la-penurie-en-lettres-l-academie-de-dijon-invente-les-profs-interchangeables>
2. SNALC, Communiqué de presse du 18 février 2025 : « Enseigner : un métier toujours moins attractif » <https://snalc.fr/enseigner-un-metier-toujours-moins-attractif/>
3. SNALC, Article « Remettre le professeur au centre du village », juillet 2024 <https://snalc.fr/remettre-le-professeur-au-centre-du-village/>



Indépendant ► Laïc ► Humaniste ► Progressiste ► Sans compromission

